

Blocage de la route 138 par les Innus : Fondation Rivières appuie l'opposition au coup de force d'Hydro-Québec

Montréal, 8 mars 2012 – La Fondation Rivières comprend la situation des Innus d'Uashat Mani-Utenam et supporte le recours à cet ultime moyen de pression que constitue le blocus de la route 138. La cause de ce conflit est en fait un véritable coup de force de la part d'Hydro-Québec qui a débuté les travaux de construction de la ligne de transport électrique du complexe de la Romaine avant toute entente avec le peuple Innu. La société d'état a aussi considérablement brouillée les cartes au départ en scindant le projet en deux volets, la production électrique et la ligne de transport, contribuant du coup à faire augmenter les sentiments d'injustice et de frustration dans la population de la région. En guise de support, la Fondation Rivières, représentée par Jacques Gélinau, ainsi que Alliance Romaine ont d'ailleurs assisté à la mise en place des barricades érigées par les Innus bloquant la route 138 aux camionneurs en direction du chantier.

Les Innus dénoncent la mise en chantier sur leurs terres ancestrales, le Nitassinan, de quatre barrages sur la Romaine et la construction de deux lignes de transport sans leur accord. Rappelons que les deux ententes de principe intervenues entre Hydro-Québec et le Conseil de bande d'Uashat Mani-Utenam ont toutes deux été rejetées par la communauté lors des consultations.

Pour la Fondation Rivières, cette situation démontre que l'ensemble des conséquences sociales et environnementales n'ont pas été évalués convenablement avant de commencer le chantier. Comment expliquer qu'un projet de cette ampleur débute sans le consentement de toutes les communautés touchées? « Hydro-Québec démontre une fois de plus son entêtement à n'écouter que ses propres intérêts lorsque vient le temps de construire ses infrastructures. L'attitude cavalière de la société d'État ne fait que détériorer la légitimité déjà très mal en point du projet de la Romaine », affirme Jacques Gélinau.

Rappelons que la Fondation Rivières avait prévenu Hydro-Québec des conséquences néfastes du tracé actuel de la ligne de transport lors des audiences du BAPE en 2009 et avait alors proposé un tracé alternatif plus au nord. Le tracé actuel passe près de la côte, sur des terres ancestrales du peuple Innu, et oblige un défrichage beaucoup plus important vu la végétation plus abondante dans cette région. À long terme, l'entretien des zones défrichées implique aussi l'utilisation de phytocides qui sont de puissants herbicides dont les effets toxiques pour la santé humaine ont été amplement démontrés. Notons aussi que la présence de pylônes et de câbles aussi près de la côte aura pour effet de détériorer considérablement le paysage.

Au terme de ce nouvel épisode du controversé chantier de la Romaine, nul doute que le gouvernement sera dans l'obligation de verser d'importantes compensations aux Innus. Ces sommes additionnelles n'ont surement pas été intégrées dans le calcul de rentabilité du projet, dont les prévisions sont déficitaires selon plusieurs analystes, tel que Jean-Thomas Bernard, professeur titulaire de la Chaire en économie de l'énergie électrique, à l'Université Laval. Nul doute que les charges financières additionnelles encourues par cette mauvaise planification seront refilées aux actionnaires d'Hydro-Québec, c'est-à-dire les contribuables québécois.

La Fondation Rivières est un organisme à but non lucratif dont la mission est d'œuvrer à la préservation, la restauration et la mise en valeur du caractère naturel des rivières – tout autant que de la qualité de l'eau.

-30-

Contacts: Olivier Huard, responsable des campagnes, 514-272-2666 (poste 23)
Jacques Gélinau, porte-parole régional, 418-766-2319